Foire aux questions pour les conseils scolaires – 2021-2022

La présente foire aux questions pour les conseils scolaires est fondée sur le document provincial COVID-19 : directives en matière de gestion, de sécurité et de santé pour les écoles (2021-2022). On y trouve des recommandations que les conseils scolaires peuvent appliquer comme bon leur semble.

Les directives données par les responsables de la Santé publique reflètent un scénario général et sont fondées sur des données courantes et des chiffres locaux. Cette information est sujette à modifications au fur et à mesure que de nouveaux renseignements ou éléments de preuve sont publiés concernant la COVID-19 à l'échelle locale et provinciale. Le présent document sera mis à jour si toute information qu'il contient doit être révisée.

Pour toute autre question concernant la COVID-19 et la réouverture des écoles, veuillez appeler au **1 844 478-1400** ou envoyer un courriel à healthy.schools@healthunit.ca.

Mise à jour du document : 26 août 2021

Table des matières

Plan de préparation et apprentissage à distance 2

Stratégies de protection 4

- Dépistage 5
- Masques 5
- Équipement de protection individuelle 6
- Hygiène des mains et étiquette respiratoire 7
- Distanciation physique, cohortes et rassemblements 8
- Récréations et apprentissage en plein air 8
- Journées d'intempéries 9
- Normes et protocoles de nettoyage et de désinfection 10
- Objets partagés 12
- Espaces partagés 13
- Programmes alimentaires 13

Transport scolaire (Mise à jour le 26 août 2021) 15

Your lifetime partner in healthy living.
Votre partenaire à vie pour vivre en santé.
myhealthunit.ca

Call Toll Free: 1-800-563-2808

345 Oak Street West, North Bay, ON P1B 2T2
705-474-1400
705-474-8252

70 Joseph Street, Unit 302 Parry Sound, ON P2A 2G5
705-746-5801
705-746-2711

Ventilation 15
Vaccination 16
Santé mentale et soutien aux élèves 17
Activités parascolaires et utilisation communautaire des écoles 18
Gestion de la COVID-19 dans les écoles 20

Plan de préparation et apprentissage à distance

1. **Existe-t-il des ressources pour aider les écoles à se préparer à la propagation de la COVID-19 et à la prévenir?**

   La « Liste de vérification : COVID-19 : Préparation et prévention dans les écoles élémentaires et secondaires (de la maternelle à la 12e année) » est une ressource facile à utiliser qui vise à aider les administrateurs scolaires, le personnel scolaire désigné et/ou le personnel de la santé publique à appliquer les lignes directrices provinciales pertinentes afin de planifier en vue de la propagation de la COVID-19 dans les écoles, de la prévenir et de la détecter.

   Santé publique Ontario offre une série de présentations récapitulatives pour les écoles et les services de garde d'enfants sur la prévention de la COVID-19. Elles abordent les sujets suivants : la transmission de la COVID-19, l'équipement de protection individuelle (EPI), l'utilisation du masque pour les enfants et les jeunes, l'hygiène des mains, la distanciation physique et le nettoyage de l'environnement.

Si l'apprentissage en personne doit être remplacé par l'apprentissage à distance :

2. **Comment les écoles peuvent-elles utiliser leurs autobus et système de transport de façon sécuritaire pour la livraison de fournitures scolaires (appareils technologiques, ressources d'apprentissage à la maison) aux familles?**

   Les appareils électroniques peuvent être nettoyés et désinfectés, et idéalement être placés dans un sac afin de prévenir leur contamination lors de la livraison. Sur l'autobus, les fournitures dans les sacs peuvent être rangées dans un fourre-tout ou un autre contenant, et la personne faisant la livraison devrait avoir subi un dépistage, porter l'EPI approprié et avoir un désinfectant pour les mains à base d'alcool pour l'hygiène des

Your lifetime partner in healthy living.
Votre partenaire à vie pour vivre en santé.
myhealthunit.ca
Call Toll Free: 1-800-563-2808
345 Oak Street West, North Bay, ON P1B 2T2
705-474-1400
705-474-8252
70 Joseph Street, Unit 302 Parry Sound, ON P2A 2G5
705-746-5801
705-746-2711

mains. L'EPI approprié pour le personnel scolaire prendrait la forme d'un masque médical et si la personne à qui la livraison est effectuée ne porte pas de masque et que la distanciation physique n'est pas possible, la personne effectuant la livraison devrait aussi porter une protection oculaire. Désinfectez la zone de l'autobus utilisée après usage.

3. **Quelles mesures pourraient être en place pour que le personnel reste sur place afin d'utiliser Internet, la technologie et le matériel d'apprentissage?**

   Un dépistage avant chaque journée de travail devrait être effectué. Un registre devrait être tenu à jour sur les membres du personnel qui sont à l'école aux fins de traçage des contacts éventuel.

   Idéalement, les membres du personnel enseignant devraient utiliser un appareil électronique attribué individuellement. Si du matériel est partagé (par exemple, une photocopieuse), le personnel devrait se laver les mains avant de l'utiliser, et la photocopieuse devrait être désinfectée avec un désinfectant approprié deux fois par jour. Si les membres du personnel partagent un local, ils doivent maintenir une distance d'au moins 2 mètres (6 pieds) entre eux. Aucun masque n'a besoin d'être porté lorsque les membres du personnel sont assis. Un couvre-visage ou un masque non médical devrait être porté lorsque le membre du personnel quitte sa station de travail. Limitez le nombre de personnes qui se trouvent en même temps dans la salle du personnel. Assurez-vous que la distanciation physique est respectée lors de la tenue de réunions.

4. **Quelles mesures pourraient être en place pour permettre à un nombre minimal d'élèves d'avoir accès au bâtiment pour utiliser Internet?**

   Si un conseil scolaire décidait de permettre à un nombre minimal d'élèves d'entrer dans une école pour utiliser Internet, les protocoles seraient les mêmes que ceux qui sont en place dans les écoles à l'heure actuelle. Les appareils ou le matériel électroniques attribués individuellement doivent être nettoyés et désinfectés lorsqu'ils sont partagés. L'équipement électronique doit également être nettoyé à l'aide de désinfectants approuvés à cet effet. Les élèves doivent se distancier physiquement s'ils ne sont pas de la même cohorte, ou si une nouvelle cohorte est créée, celle-ci doit être documentée. L'hygiène des mains avant et après l'utilisation de l'ordinateur est également recommandée.

5. **Quels protocoles doivent être en place pour le ramassage et le retour des ressources d'apprentissage (p. ex. appareils électroniques) à l'école par les élèves, parents ou tuteurs/tutrices afin de favoriser l'apprentissage à la maison?**

Your lifetime partner in healthy living.
Votre partenaire à vie pour vivre en santé.
myhealthunit.ca
Call Toll Free: 1-800-563-2808
345 Oak Street West, North Bay, ON P1B 2T2
705-474-1400
705-474-8252
70 Joseph Street, Unit 302 Parry Sound, ON P2A 2G5
705-746-5801
705-746-2711

Il est recommandé que les personnes venant chercher ou retourner les ressources d'apprentissage le fassent suivant un bloc de temps, dans la mesure du possible, afin d'éviter les files d'attente et de favoriser la distanciation physique. Les personnes qui sont placées en isolement ne doivent pas se rendre à l'école pour ramasser ou retourner les ressources d'apprentissage. Dans une telle situation, il faut prévoir un mode de livraison.

Un masque doit être porté par les membres du personnel, les élèves, les personnes qui s'occupent de ces derniers ou d'autres lorsqu'ils viennent ramasser ou déposer des ressources d'apprentissage. Par ailleurs, il faut tenir compte des exemptions liées au port du masque.

Les appareils électroniques doivent être désinfectés au moyen de désinfectants approuvés à cette fin avant le ramassage. Idéalement après la désinfection, le matériel doit être placé dans un fourre-tout afin de le protéger contre toute contamination jusqu'au moment du ramassage.

Les membres du personnel qui manipulent des appareils électroniques doivent respecter les mesures d'hygiène des mains au besoin.

Lors du retour d'appareils électroniques à l'école, ceux-ci doivent être désinfectés à l'aide d'un désinfectant approuvé à cette fin avant de pouvoir être utilisés par un autre membre du personnel/élève.

Stratégies de protection

CONTENU DE CETTE SECTION :

- Dépistage
- Masques
- Équipement de protection individuelle
- Hygiène des mains et étiquette respiratoire
- Distanciation, cohortes et rassemblements
- Récréations et apprentissage en plein air
- Journées d'intempéries
- Normes et protocoles de nettoyage et de désinfection
- Objets partagés
- Espaces partagés
- Programmes alimentaires

Dernière mise à jour : 26 août 2021

345 Oak Street West, North Bay, ON P1B 2T2
705-474-1400
705-474-8252
70 Joseph Street, Unit 302 Parry Sound, ON P2A 2G5
705-746-5801
705-746-2711

Dépistage

6. Les élèves doivent-ils surveiller l'apparition de symptômes pendant les congés scolaires?

Toute personne devrait surveiller son état de santé de façon continue pour détecter tout symptôme de la COVID-19 et passer un test si elle en détecte.

Masques

Présentations récapitulatives de Santé publique Ontario sur le port du masque chez les enfants et les jeunes :

- Présentation enregistrée
- Présentation téléchargeable

7. Quand faudrait-il changer de masque/couvre-visage?

Les masques ou les couvre-visages devraient être changés s'ils sont humides, sales ou endommagés. Les masques médicaux ne devraient pas être réutilisés s'ils sont froissés, humides ou visuellement contaminés.

De plus amples renseignements concernant les masques sont accessibles sur le site Web portant sur les couvre-visages du Bureau de santé du district de North Bay-Parry Sound.

8. Est-ce qu'un membre du personnel enseignant peut enlever son masque si l'élève doit voir son visage?

Si un enfant doit voir le visage d'un membre du personnel enseignant et qu'il ne peut pas le faire à une distance supérieure à 2 mètres, l'utilisation d'une cloison (p. ex. en plexiverre) et d'une protection oculaire pourrait être envisagée.

9. Est-ce que les « vêtements d'hiver » de mon enfant peuvent remplacer le port d'un couvre-visage pendant les temps froids?

Les revêtements de visage devraient permettre une respiration facile, être tenus en place solidement, à la tête ou aux oreilles, par des attaches, être confortables, ne pas nécessiter un ajustement fréquent, et couvrir le nez, la bouche et le menton, sans espace et ouverture. Les revêtements de visage doivent aussi contenir deux couches ou plus de tissu tissé de façon serrée. Les bandanas, les foulards et les masques de guêtre, qui répondent à ces exigences, sont des revêtements de visage acceptables.

Dernière mise à jour : 26 août 2021

345 Oak Street West, North Bay, ON P1B 2T2
705-474-1400
705-474-8252
70 Joseph Street, Unit 302 Parry Sound, ON P2A 2G5
705-746-5801
705-746-2711

Ceci dit, la plupart de ces accessoires de vêtements d'extérieur sont faits de matériaux qui n'ont qu'une seule couche, qui sont légèrement tissés ou tricotés et sont moins efficaces pour filtrer les gouttelettes respiratoires d'un couvre visage avec 2 couches de matériel ou plus. De plus, ces vêtements ne couvrent pas suffisamment bien le nez et la bouche pour être efficaces.

Équipement de protection individuelle

Présentations récapitulatives de Santé publique Ontario sur l'équipe de protection individuelle :

Partie 1 : Qu'est-ce que l'équipement de protection individuelle (EPI)?

- Présentation enregistrée
- Présentation téléchargeable

Partie 2 : Comment utiliser et porter l'EPI

- Présentation enregistrée
- Présentation téléchargeable

10. Dans quelles circonstances le port de gants est-il recommandé en milieu scolaire?

Des gants doivent être portés par les membres du personnel qui participent aux soins personnels d'un élève ou qui nettoient un déversement de sang ou de liquides corporels. Le port de gants ne remplace pas l'hygiène des mains. Le protocole d'hygiène des mains devrait être suivi avant de mettre des gants et après les avoir enlevés.

11. Dans quelles circonstances le port d'une blouse d'isolement est-il recommandé en milieu scolaire?

Une blouse d'isolement doit être mise à la disposition des membres du personnel afin de pouvoir être portée lors de la surveillance d'un enfant manifestant des symptômes et qui attend qu'on le ramène chez lui. Les blouses d'isolement de niveau 1 sont acceptables. Si un membre du personnel estime qu'il se trouve dans une situation où ses vêtements risquent d'être contaminés par du sang ou des liquides corporels, une blouse d'isolement doit être mise à sa disposition (par exemple, incidents aux toilettes, sensibilisation des élèves présentant des besoins particuliers).

12. Quelle protection oculaire est recommandée et dans quelles circonstances une telle protection est-elle recommandée en milieu scolaire?

Your lifetime partner in healthy living.
Votre partenaire à vie pour vivre en santé.
myhealthunit.ca
Call Toll Free: 1-800-563-2808
345 Oak Street West, North Bay, ON P1B 2T2
705-474-1400
705-474-8252
70 Joseph Street, Unit 302 Parry Sound, ON P2A 2G5
705-746-5801
705-746-2711

Une protection oculaire doit être portée par un membre du personnel lorsqu'il se trouve à moins de deux mètres (6 pi) d'un élève ou d'un collègue non masqué, qu'il se trouve dans une situation où des éclaboussures au visage peuvent survenir (incidents aux toilettes, enseignement dispensé aux élèves ayant des besoins particuliers) ou qu'il supervise un enfant présentant des symptômes qui attend d'être raccompagné chez lui. Les lunettes ne constituent pas une forme adéquate de protection oculaire.

13. Les couvre-chaussures sont-ils recommandés en milieu scolaire?

Les couvre-chaussures ne seraient exigés que pour les membres du personnel qui nettoient un gros déversement de sang ou de liquides corporels, où leurs chaussures risquent d'être contaminées par le déversement.

14. Quel EPI est recommandé pour le personnel à l'extérieur? (Mise à jour le 26 août 2021)

Le Bureau de santé recommande aux membres du personnel qui se trouvent, dehors, à moins de 6 pieds de tout élève, enfant, collègue ou visiteur de continuer de porter un masque médical et d'utiliser une protection oculaire lorsque l'autre personne ne porte pas de masque. Cette mesure limitera le risque d'exposition à la COVID-19.

Hygiène des mains et étiquette respiratoire

Présentations récapitulatives de Santé publique Ontario sur l'hygiène des mains :

- Présentation enregistrée
- Présentation téléchargeable

Affiches sur le lavage des mains et l'utilisation d'un désinfectant pour les mains :

- Se laver les mains
- Utiliser un désinfectant pour les mains

15. À quelle température l'eau devrait-elle être?

L'eau peut être chaude ou froide; elle doit être confortable pour se laver les mains. Les savons et la friction de les frotter ensemble sont des étapes importantes, tout comme un séchage approprié avec un essuie-tout ou un sèche-mains.

Dernière mise à jour : 26 août 2021

345 Oak Street West, North Bay, ON P1B 2T2
705-474-1400
705-474-8252
70 Joseph Street, Unit 302 Parry Sound, ON P2A 2G5
705-746-5801
705-746-2711

16. Un désinfectant pour les mains sans alcool peut-il être utilisé dans les écoles?

Selon les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC), les désinfectants pour les mains sans alcool ne sont pas recommandés étant donné qu'ils n'offrent pas la même efficacité pour tous les types de germes et qu'ils ne tuent pas les germes, mais réduisent leur concentration sur la peau. Consultez le site Web de Santé Canada pour une liste mise à jour des désinfectants pour les mains approuvées.

Distanciation physique, cohortes et rassemblements

Présentations récapitulatives de Santé publique Ontario sur la distanciation physique :

- Présentation enregistrée
- Présentation téléchargeable

17. Un membre du personnel peut-il travailler dans un autre lieu de travail?

Il est recommandé au personnel de travailler à un seul endroit, sauf lorsque cette situation est inévitable en raison d'absences du personnel ou parce que cela entraînerait des problèmes sur le plan des niveaux de dotation qui nuiraient à la prestation des programmes.

Si des membres du personnel travaillent dans plusieurs milieux de travail, les mesures de contrôle suivantes doivent être en place : l'autre poste du membre du personnel n'est pas celui d'un travailleur de la santé (y compris un stagiaire en soins de santé); les registres liés au dépistage et au suivi des contacts doivent être tenus à jour; et les membres du personnel doivent porter un masque médical (niveau 1) en tout temps ainsi qu'une protection oculaire, au besoin, dans les lieux de travail.

Récréations et apprentissage en plein air

18. Quelles sont les recommandations pour assurer des pratiques sûres lors des récréations?

La récréation est un temps d'arrêt nécessaire au cours de la journée qui vise à optimiser le développement social, affectif, physique et cognitif d'un enfant. Il est important que la récréation demeure aussi normale que possible afin de trouver un juste équilibre entre la prévention des infections et la santé mentale et physique globale des élèves.

Your lifetime partner in healthy living.
Votre partenaire à vie pour vivre en santé.
myhealthunit.ca
Call Toll Free: 1-800-563-2808
345 Oak Street West, North Bay, ON P1B 2T2
705-474-1400
705-474-8252
70 Joseph Street, Unit 302 Parry Sound, ON P2A 2G5
705-746-5801
705-746-2711

Les élèves n'ont pas besoin de rester avec leur cohorte pendant les récréations et les pauses à l'extérieur; toutefois, la distanciation devrait être encouragée entre les cohortes dans la mesure du possible.

Il est permis de partager l'équipement de plein air pourvu que l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire soient observées.

Pour en savoir plus sur la promotion de la santé et de l'activité physique pendant la récréation, visitez notre page Web sur l'activité physique à l'école.

19. Quelles sont les recommandations pour les jeux et l'apprentissage en plein air ailleurs qu'à l'école?

L'apprentissage en plein air demeure une recommandation. Il faut veiller à ce que les élèves d'une cohorte maintiennent une distance physique avec ceux des autres cohortes et les membres du public autant que possible.

Journées d'intempéries

20. Quelles sont les précautions à prendre pour assurer la gestion sécuritaire des classes lors de journées de neige?

Lors d'une journée de neige où les ressources en personnel peuvent être limitées et les classes partiellement vides, les écoles doivent continuer à essayer de limiter le mélange ou le regroupement de cohortes dans la mesure du possible.

Si l'école doit regrouper des cohortes, elle pourrait considérer d'utiliser de plus grands locaux/salles qui assureront la distanciation physique. Les cohortes pourraient aussi être séparées par une barrière physique si elles se trouvent dans un grand local. Encouragez tous les élèves à se distancier des autres tout au long de la journée, à continuer à porter un couvre-visage en tout temps sous réserve d'exceptions raisonnables pour les problèmes de santé, à se laver et désinfecter les mains comme il faut et souvent, et à tousser et renifler dans leurs manches. Si des locaux sont partagés entre plusieurs cohortes, il est recommandé que les surfaces souvent touchées soient nettoyées et désinfectées plus souvent.

21. Quelles sont les recommandations pour les jours d'alerte à la chaleur? Est-il possible d'enlever le masque à certains moments, sans danger?

Your lifetime partner in healthy living.
Votre partenaire à vie pour vivre en santé.
myhealthunit.ca
Call Toll Free: 1-800-563-2808
345 Oak Street West, North Bay, ON P1B 2T2
705-474-1400
705-474-8252
70 Joseph Street, Unit 302 Parry Sound, ON P2A 2G5
705-746-5801
705-746-2711

Planifier les jours où l'école peut être chaude et sans climatisation.

Envisager de tenir des cours à l'extérieur dans des tentes ombragées ou dans des endroits où la ventilation est améliorée et où la distanciation physique peut être maintenue, afin de pouvoir enlever les masques.

Si vous utilisez une tente extérieure, au moins deux de ses côtés doivent être ouverts sans être bloqués par des murs ou d'autre barrières physiques imperméables afin d'assurer une ventilation adéquate.

L'utilisation de masques faciaux pendant les périodes de chaleur extrême peut s'avérer difficile.

Source : Lignes directrices sur la COVID-19 pour la réouverture des écoles de la maternelle à la 12e année

Normes et protocoles de nettoyage et de désinfection

Présentations récapitulatives de Santé publique Ontario sur le nettoyage de l'environnement :

- Présentation enregistrée
- Présentation téléchargeable

22. Un protocole est-il en place pour nettoyer le sang et les liquides corporels (sang, vomissure, salive)?

Le personnel doit porter l'EPI approprié lors du nettoyage d'un déversement de liquides corporels. S'il s'agit d'un petit déversement, le port de gants est recommandé. S'il s'agit d'un déversement où le personnel peut être éclaboussé, alors le port d'une blouse, de gants, d'un masque médical (niveau 1), d'une protection oculaire (visière, lunettes de protection ou lunettes de sécurité) et possiblement de couvre-chaussures serait recommandé.

Recouvrez immédiatement le déversement de serviettes en papier sèches jetables.

Assurez-vous de nettoyer immédiatement les surfaces contaminées par des excréments ou vomissures avec du savon et de l'eau afin d'enlever les matières organiques et de les désinfecter ensuite avec un désinfectant approprié (p. ex. peroxyde d'hydrogène accéléré en veillant à suivre le mode d'emploi du fabricant pour les temps de contact).

Your lifetime partner in healthy living.
Votre partenaire à vie pour vivre en santé.
myhealthunit.ca
Call Toll Free: 1-800-563-2808
345 Oak Street West, North Bay, ON P1B 2T2
705-474-1400
705-474-8252
70 Joseph Street, Unit 302 Parry Sound, ON P2A 2G5
705-746-5801
705-746-2711

23. Les nébulisateurs thermiques ou pulvérisateurs sont-ils acceptables pour désinfecter les salles de classe?

La sécurité et l'efficacité des nébulisateurs thermiques pour désinfecter en période de COVID-19 n'ont pas été prouvées selon des évaluations antérieures effectuées dans des établissements de soins de santé. Pour les nébulisateurs thermiques dans ces milieux, l'exposition potentielle des travailleurs aux désinfectants ainsi que les effets nocifs sur la santé ultérieurs et le manque de recherches étayant cette pratique dans ces milieux, constituent des préoccupations qui peuvent limiter cette méthode de désinfection. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ne recommande pas les nébulisateurs thermiques parce que les études ont révélé que la pulvérisation sur des surfaces environnementales dans des endroits comme le domicile des patients et les établissements de soins de santé et autres au moyen de désinfectants pourrait ne pas être efficace pour enlever la contamination sur les surfaces et omettre les surfaces recouvertes par des objets, par exemple des tissus pliés, des surfaces comportant des motifs complexes ou des débris visibles.

24. Les enfants peuvent-ils utiliser des désinfectants sans danger, s'il y a lieu?

Le mode d'emploi du fabricant pour les désinfectants doit être suivi et compris. Si un élève peut comprendre et suivre le mode d'emploi correctement, il peut utiliser un désinfectant régulier. Si l'élève ne peut pas comprendre ni suivre le mode d'emploi, il ne doit pas avoir accès aux désinfectants. De plus, si les instructions du fabricant comprennent le port d'un EPI pour utiliser le désinfectant, cet EPI doit être fourni à l'élève.

25. Qu'est-ce que la désinfection par rayonnement ultraviolet (UV) et est-elle efficace contre la COVID-19?

La désinfection par rayonnement ultraviolet désigne l'utilisation de l'énergie des rayons ultraviolets pour inactiver des bactéries, des virus, des champignons et des spores de façon qu'ils ne puissent pas se répliquer et causer des maladies. La lumière ultraviolette se situe entre 10 nm et 400 nm sur le spectre lumineux. La plage de désinfection par rayonnement UV se trouve entre les longueurs d'onde 100 à 280 nm, aussi appelée bande UV-C, et l'absorption maximale de rayons UV nécessaire pour l'activité désinfectante se situe à environ 265 nm. Ces longueurs d'onde UV-C peuvent être émises par des lampes spéciales connues sous le nom de lampes germicides.

Le rayonnement UV-C est un désinfectant connu qui est utilisé pour décontaminer l'air, l'eau et les surfaces non poreuses. Même si la capacité des rayons UV-C à inactiver les virus est éprouvée, l'efficacité de cette inactivation dépend non seulement de la longueur d'onde, mais également d'autres facteurs, notamment l'intensité de la lumière UV, la durée de l'exposition, la structure et la concentration du virus, les doses d'irradiation et les conditions environnementales. Bien que le rayonnement UV-C se soit révélé capable

Your lifetime partner in healthy living.
Votre partenaire à vie pour vivre en santé.
myhealthunit.ca
Call Toll Free: 1-800-563-2808
345 Oak Street West, North Bay, ON P1B 2T2
705-474-1400
705-474-8252
70 Joseph Street, Unit 302 Parry Sound, ON P2A 2G5
705-746-5801
705-746-2711

d'inactiver le matériel génétique d'autres coronavirus, il n'existe actuellement que peu de données sur la longueur d'onde précise et la dose d'UV-C requises pour inactiver le virus SARS-CoV-2. Des recommandations quant à une dose et une longueur d'onde spécifiques requises pour son inactivation n'ont pas encore été établies.

Source : La désinfection par rayonnement ultraviolet (UV) et le SARS-CoV-2

Objets partagés

26. Des gâteries peuvent-elles être amenées de la maison afin d'être partagées avec les élèves? Quelles mesures de sécurité peuvent être prises afin de distribuer des gâteries?

Il est permis d'apporter des gâteries ou des cartes à partager avec les élèves, les enfants, le personnel et les membres de la communauté pourvu que des mesures de prévention et de contrôle des infections, comme celles-ci, soient mises en pratique :

- Les personnes symptomatiques ne doivent pas apporter de gâteries à distribuer.
- Tous les membres du personnel et élèves devraient continuer à suivre les protocoles de distanciation physique et de port du masque.
- Du désinfectant pour les mains devrait être disponible et son utilisation devrait être encouragée.
- Tous les articles à distribuer devraient être préemballés individuellement.
    - Autrement, une seule personne désignée devrait distribuer les gâteries avec des pinces pour éviter qu'on les touche.
- Une seule personne devrait manipuler et distribuer les gâteries.
    - Cette personne devrait pratiquer l'hygiène des mains appropriée avant ET après la distribution.
- Tous les membres du personnel et élèves devraient pratiquer l'hygiène des mains appropriée avant de manger ET après.
- La distribution devrait seulement se faire dans la même cohorte.
- Personne ne devrait partager sa portion.

Pour les occasions spéciales pouvant mener à une augmentation du nombre d'objets partagés, consultez le Bureau de santé pour discuter des tendances locales.

27. Le personnel enseignant et les autres membres du personnel peuvent-ils accepter des cadeaux?

Oui, le personnel peut accepter des cadeaux, mais en respectant les mesures d'hygiène des mains après avoir touché les objets.

Your lifetime partner in healthy living.
Votre partenaire à vie pour vivre en santé.
myhealthunit.ca
Call Toll Free: 1-800-563-2808
345 Oak Street West, North Bay, ON P1B 2T2
705-474-1400
705-474-8252
70 Joseph Street, Unit 302 Parry Sound, ON P2A 2G5
705-746-5801
705-746-2711

Espaces partagés

28. Différentes cohortes sont-elles autorisées à utiliser les mêmes toilettes?

Le mélange des cohortes doit être limité le plus possible. Sensibilisez les élèves à la nécessité de se distancier physiquement des autres cohortes. Le nombre d'élèves devrait être limité dans chaque toilette au moyen d'un panneau indiquant le nombre maximum d'élèves autorisés à la fois, selon la taille des toilettes et le nombre de cabines. Il n'est pas nécessaire de se laver les mains avant, mais il est important de le faire après être allé aux toilettes. Il est suggéré de nettoyer et de désinfecter les toilettes au moins deux fois par jour ou plus souvent au besoin.

29. Quelles sont les recommandations du Bureau de santé concernant l'utilisation des compartiments, des casiers et des vestiaires dans les écoles élémentaires et secondaires?

Il est permis d'utiliser des casiers et des compartiments pourvu que la distanciation physique soit maintenue. Les compartiments devraient être regroupés pour les enfants de la même classe/cohorte de sorte que leurs articles personnels ne touchent pas à ceux d'autres enfants (dans la mesure du possible). Lorsque plusieurs cohortes interagissent les unes avec les autres aux casiers ou aux compartiments, il faudrait renforcer le port du masque et la distanciation physique entre cohortes.

30. Quelles sont les recommandations pour la réouverture des bibliothèques publiques situées dans les écoles?

Envisagez des mesures comme le nettoyage régulier, les limites d'occupation, les protocoles de lavage des mains, la distanciation physique, le plexiverre lorsque la distanciation ne peut pas être maintenue, et le port d'un couvre-visage, sous réserve d'exceptions raisonnables pour les problèmes de santé. Vous pourriez autoriser les gens à parcourir les livres et le matériel.

Programmes alimentaires

31. Quelles sont les recommandations du Bureau de santé pour la prestation de programmes d'alimentation saine pour les écoles de type « à emporter »?

Les aliments seraient préparés dans une cuisine inspectée à l'école où le personnel et les bénévoles porteraient un couvre-visage.

Dernière mise à jour : 26 août 2021

345 Oak Street West, North Bay, ON P1B 2T2
705-474-1400
705-474-8252
70 Joseph Street, Unit 302 Parry Sound, ON P2A 2G5
705-746-5801
705-746-2711

La distanciation physique des élèves doit être respectée lorsqu'ils viennent chercher leurs aliments. Tous les aliments devraient être préemballés ou servis aux élèves en utilisant des ustensiles de service par un membre du personnel ou un bénévole portant un couvre-visage et se distanciant physiquement des élèves. Idéalement, le Programme d'alimentation saine pour les élèves (PASE) se déroulerait en salle de classe si les aliments peuvent être servis de façon sécuritaire afin de faciliter la distanciation physique entre les élèves et de réduire le besoin de mélanger des cohortes.

Sinon, il peut être possible d'offrir des options d'aliments préemballés ou servis sous forme de portions aux élèves si un désinfectant pour les mains est disponible et utilisé immédiatement avant. Cette démarche devrait être encadrée par un membre du personnel ou un bénévole aux fins d'hygiène des mains et de distanciation physique.

Si des glacières sont utilisées pour garder les aliments au froid dans la salle de classe, des blocs réfrigérants doivent être utilisés pour de tels aliments, le cas échéant. Les aliments potentiellement dangereux ne doivent pas être gardés sur les blocs réfrigérants dans une glacière pendant un jour d'école complet. Le fait d'avoir la glacière permettrait aux aliments d'être laissés dans la salle de classe pendant une période prolongée jusqu'à ce que le membre du personnel soit capable de retourner le bac dans le réfrigérateur collectif.

L'intérieur du bac ou de la glacière doit être nettoyé et désinfecté comme d'habitude, après utilisation. L'extérieur du bac ou de la glacière doit être désinfecté deux fois par jour ou après chaque utilisation.

Les élèves doivent pouvoir se laver les mains ou utiliser un désinfectant pour les mains avant de manger.

Quel que soit le scénario utilisé pour la prestation du PASE, gardez à l'esprit les principaux contrôles en place pour la COVID-19 (distanciation physique, hygiène des mains, nettoyage et désinfection) et la nécessité d'assurer la salubrité des aliments.

32. Quelles sont les recommandations pour les journées pizza ou de repas chauds?

Le processus pour les journées pizza qui suit est acceptable :

1. La pizza est livrée. Le chauffeur est accueilli à la porte par un membre du personnel et n'entre pas dans l'école.
2. Le membre du personnel/bénévole porte un masque et se lave les mains avant de séparer la pizza pour les classes (au besoin) sur un plan de travail nettoyé et désinfecté.
3. Un représentant de classe (élève ou membre du personnel enseignant) ramasse la boîte de pizza et l'amène à la classe.

Your lifetime partner in healthy living.
Votre partenaire à vie pour vivre en santé.
myhealthunit.ca
Call Toll Free: 1-800-563-2808
345 Oak Street West, North Bay, ON P1B 2T2
705-474-1400
705-474-8252
70 Joseph Street, Unit 302 Parry Sound, ON P2A 2G5
705-746-5801
705-746-2711

4. Le membre du personnel enseignant/surveillant de la période de dîner porte un masque et se lave les mains avant de remettre la pizza aux élèves en utilisant des pinces. La pizza peut être déposée sur une assiette (réutilisable ou jetable) ou sur une serviette de papier.
5. Les élèves se lavent ou se désinfectent les mains avant de manger.

La même procédure doit être suivie pour les repas préparés qui sont livrés à l'école (p. ex. sous-marins).

Transport scolaire (Mise à jour le 26 août 2021)

33. Que doivent faire les conducteurs ou conductrices d'autobus si un enfant devient malade pendant le trajet?

Songez à avoir une quantité de masques en réserve au cas où un enfant présente des symptômes pendant le trajet en autobus. Donnez un masque à l'enfant et distancez-le des autres passagers. Appelez l'école afin que le personnel demande aux parents d'aller chercher l'enfant.

34. Où puis-je trouver d'autres renseignements sur le transport scolaire? (Mise à jour le 26 août 2021)

Visitez le site Web des Services de transport scolaire de Nipissing-Parry Sound (STSNPS) pour en savoir plus. Vous trouverez le plan de transport des STSNPS ici.

Ventilation

35. Quelle est l'importance d'une bonne ventilation pour freiner la propagation de la COVID-19?

Les données suggèrent qu'il est possible que la COVID-19 se transmette par voie aérienne parmi des gens qui passent de longues périodes dans des lieux clos et bondés où la ventilation est médiocre, bien que ce mode de transmission ne soit pas le plus habituel. Les facteurs qui contribuent à la transmission peuvent inclure les activités exigeantes sur le plan respiratoire, comme le chant, la danse et l'exercice, surtout sans mesures de protection (masque et distanciation physique). Le contact étroit, face à face avec une personne infectée asymptomatique demeure le mode de transmission le plus courant.

Les systèmes de chauffage, de ventilation et d'air conditionné (CVAC), ainsi que leurs filtres, sont conçus pour ralentir la circulation de polluants, y compris de particules de virus, dans l'air. Dans les espaces plus grands, comme les salles de classe ou les entreprises, une bonne ventilation ou circulation d'air peut aider à freiner la

Your lifetime partner in healthy living.
Votre partenaire à vie pour vivre en santé.
myhealthunit.ca
Call Toll Free: 1-800-563-2808
345 Oak Street West, North Bay, ON P1B 2T2
705-474-1400
705-474-8252
70 Joseph Street, Unit 302 Parry Sound, ON P2A 2G5
705-746-5801
705-746-2711

propagation de la COVID-19. La filtration créée par les systèmes de CVAC peut protéger les gens à l'intérieur **conjointement avec** l'application d'autres mesures de santé publique.

Source : COVID-19 : Transmission, aérosols et ventilation

36. Quelles sont les recommandations quant à l'utilisation et à l'entretien des systèmes de chauffage, de ventilation et d'air conditionné (CVAC) pour ralentir la propagation de la COVID-19 avec efficacité?

Consultez la note de service sur les systèmes de ventilation dans les écoles du ministère de l'Éducation.

37. Qu'est-ce qui est recommandé aux écoles qui n'ont pas d'air conditionné (qui utilisent, par exemple, des ventilateurs portatifs)?

- Les écoles qui ne disposent pas de systèmes de CVAC doivent augmenter la ventilation en ouvrant les fenêtres (si possible) et les portes des salles de classe.
- Si des ventilateurs portatifs sont utilisés, limiter le soufflage d'air à travers les personnes et les surfaces en les positionnant pour fournir un mouvement d'air ascendant.
- Les pièces où des ventilateurs de plafond sont utilisés devraient avoir une rotation du flux d'air vers le haut.
- Il faut aussi laver et entretenir les ventilateurs portatifs régulièrement en suivant les instructions du fabricant.
- Pendant les mois d'hiver, lorsque les températures sont froides, songez à ouvrir les fenêtres ou les portes lorsque les élèves ne sont pas en classe, ou pendant de très brèves périodes toutes les heures.

Source : Lignes directrices sur la COVID-19 pour la réouverture des écoles de la prématernelle à la 12e année

Vaccination

38. Où puis-je trouver de l'information sur la vaccination contre la COVID-19 dans ma région?

Visitez le site Web du Bureau de santé pour en savoir plus sur les vaccins contre la COVID-19 et les cliniques de vaccination.

39. Y a-t-il des vaccins contre la COVID-19 pour les enfants?

À l'heure actuelle, le vaccin de Pfizer-BioNTech est le seul approuvé au Canada pour les enfants nés en ou avant 2009. À ce stade-ci, le Conseil consultatif national de l'immunisation (CCNI) déconseille fortement

Your lifetime partner in healthy living.
Votre partenaire à vie pour vivre en santé.
myhealthunit.ca
Call Toll Free: 1-800-563-2808
345 Oak Street West, North Bay, ON P1B 2T2
705-474-1400
705-474-8252
70 Joseph Street, Unit 302 Parry Sound, ON P2A 2G5
705-746-5801
705-746-2711

l'administration des vaccins actuellement approuvés, chez les gens qui ne font pas partie des groupes d'âge autorisés (soit 18 ans ou plus pour Moderna et ceux nés en ou avant 2009 pour Pfizer-BioNTech).

Les données probantes disponibles à ce jour laissent entendre qu'en général, les enfants infectés par la COVID-19 ne sont pas exposés à un risque accru de maladie grave. Il n'existe pas encore de données probantes sur les effets de la vaccination contre la COVID-19 chez les personnes nées en ou avant 2009. Les essais cliniques des vaccins contre la COVID-19 chez les enfants de moins de 12 ans devront subir les mêmes étapes que chez les populations déjà autorisées, avant que des décisions puissent être prises sur leur approbation et leur utilisation.

Pour vous tenir au courant de l'approbation des vaccins contre la COVID-19 et de leur utilisation autorisée respective, visitez le site Web du gouvernement du Canada qui présente les recommandations du CCNI sur l'administration des vaccins contre la COVID-19.

40. Quand les enfants pourront-ils se faire vacciner contre la COVID-19?

Les enfants nés en ou avant 2009 peuvent maintenant recevoir le vaccin de Pfizer-BioNTech contre la COVID-19. Ils peuvent recevoir leur deuxième dose 21 jours après la première. Veuillez noter que cet intervalle s'applique à ce vaccin en particulier et peut changer à mesure que de nouvelles recommandations et meilleures pratiques sont établies et que d'autres vaccins sont approuvés pour ce groupe d'âge. Il reste à savoir quand les enfants de moins de 12 ans pourront être vaccinés contre la COVID-19 au Canada. Il est recommandé de visiter le site Web du Bureau de santé ainsi que celui de l'Ontario pour se renseigner sur l'évolution de la vaccination.

Santé mentale et soutien aux élèves

41. Où puis-je trouver des ressources sur le soutien aux élèves en matière de santé mentale et de bien-être?

La page Écoles/services de garde d'enfants et la COVID-19 du site Web du Bureau de santé offre de l'information aux parents et tuteurs/tutrices sur la santé mentale et le bien-être pendant la pandémie de COVID-19 ainsi que des ressources sur la santé mentale à l'intention de l'administration et du personnel scolaires.

Visitez aussi notre page sur la santé mentale à l'école pour en savoir plus sur les soutiens offerts aux écoles et en salle de classe.

Dernière mise à jour : 26 août 2021

42. Quelle est la recommandation du Bureau de santé pour aider le personnel ou les élèves présentant un état de santé fragile (ayant certains problèmes de santé)?

Certains membres du personnel et élèves pourraient être exposés à un risque plus élevé d'effets indésirables de la COVID-19 (p. ex. ceux présentant des problèmes de santé sous-jacents). Ces personnes peuvent se rendre à l'école comme d'habitude, mais elles devraient travailler avec leur fournisseur de soins de santé pour prendre une décision éclairée.

Les parents d'enfants présentant des problèmes de santé et/ou de comportement peuvent choisir de ne pas envoyer leur enfant à l'école en se basant sur le risque pour la santé de l'enfant. Dans un tel cas, ils suivraient un apprentissage à distance grâce aux possibilités d'apprentissage virtuel. Autrement, si les parents choisissent d'envoyer leur enfant à l'école, ils pourraient aussi décider que leur enfant porte un couvre-visage ou un masque, sous réserve d'exemptions raisonnables pour les problèmes de santé. Ce choix doit être appuyé. Prévoyez de plus petites classes, d'autres ressources reliées au milieu et des aides en salle de classe (p. ex. aides-enseignants) pour les élèves qui pourraient avoir besoin de soutien pour la toilette, l'hygiène des mains et le protocole respiratoire.

L'école devrait aussi aider les élèves dont l'état de santé est fragile en communiquant diligemment avec la communauté scolaire concernant le dépistage quotidien des élèves et l'importance de rester à la maison s'ils manifestent tout symptôme s'apparentant à la COVID-19. En outre, le fait de mettre immédiatement en isolement les enfants symptomatiques qui commencent à être malades à l'école protège aussi les élèves présentant des problèmes de santé sous-jacents qui peuvent choisir d'aller à l'école. Toutes les autres mesures de contrôle en place contribuent aussi à protéger les élèves.

Activités parascolaires et utilisation communautaire des écoles

43. Les élèves peuvent-ils participer à des activités comme le ramassage d'ordures?

Les élèves peuvent ramasser des ordures sans danger. Toutefois, la distanciation physique devrait être maintenue à l'extérieur entre cohortes et toutes les autres mesures de santé et de sécurité applicables doivent être suivies.

Il faut organiser toute activité de façon à respecter les directives du Bureau de santé et du Ministère en vigueur au moment de l'activité.

Your lifetime partner in healthy living.
Votre partenaire à vie pour vivre en santé.
myhealthunit.ca
Call Toll Free: 1-800-563-2808
345 Oak Street West, North Bay, ON P1B 2T2
705-474-1400
705-474-8252
70 Joseph Street, Unit 302 Parry Sound, ON P2A 2G5
705-746-5801
705-746-2711

Pour trouver de l'information et des ressources sur la marche à suivre quant aux objets pointus et tranchants, visitez la section sur le ramassage et l'élimination de ces objets dans notre page Web sur la prévention des blessures à l'école.

44. Quelles sont les recommandations aux écoles pour les collectes de fonds?

Les collectes de fonds porte-à-porte ne sont pas recommandées. Des collectes de fonds virtuelles auprès d'amis et de membres de la famille pourraient être envisagées.

Si des articles doivent être ramassés par les élèves ou tuteurs/tutrices en vue de leur vente, prévoyez des périodes et un endroit de ramassage prédéterminés. Demandez aux parents ou tuteurs/tutrices d'appeler lorsqu'ils arrivent à l'école pour ramasser les articles. Au lieu de remettre directement les articles aux parents ou tuteurs/tutrices, ceux-ci peuvent être laissés à l'extérieur à un endroit où une personne peut les ramasser. Si les articles doivent être ultérieurement déposés au domicile d'une personne, prévoyez une heure de livraison avec la personne qui a acheté les articles. Les élèves ou parents ou tuteurs/tutrices devraient déposer les articles sur un portique ou à l'extérieur de la porte plutôt que de les remettre directement à la personne. Il est important de maintenir une distanciation physique, que les mesures d'hygiène des mains soient respectées et qu'un couvre-visage soit porté, sous réserve d'exceptions raisonnables pour les problèmes de santé.

45. Quelles sont les recommandations pour les collectes d'aliments et autres dons?

L'école devrait prévoir un point de collecte des dons où les personnes pourraient déposer leurs articles à donner (idéalement un endroit où les personnes n'auraient pas à entrer dans l'école). Prévoyez des heures de dépôt pour les articles à donner. Chaque classe pourrait avoir une boîte de dons où les élèves de cette classe pourraient mettre leurs articles à donner. Il faut demander aux élèves de ne pas toucher les articles qu'eux-mêmes n'ont pas donnés et ils ne devraient pas donner d'articles s'ils éprouvent des symptômes.

Les vêtements doivent être lavés et séchés à température élevée avant le don. Lorsque les personnes chargent leur véhicule en vue de la livraison des articles donnés à l'endroit désigné pour les dons, elles doivent suivre les mesures d'hygiène des mains avant et après le chargement, porter un couvre-visage sous réserve d'exceptions raisonnables pour les problèmes de santé et essayer de maintenir une distanciation physique dans la mesure du possible.

46. Quelles sont les mesures de sécurité à prendre si l'école décide d'organiser une vente de pâtisseries?

Your lifetime partner in healthy living.
Votre partenaire à vie pour vivre en santé.
myhealthunit.ca
Call Toll Free: 1-800-563-2808
345 Oak Street West, North Bay, ON P1B 2T2
705-474-1400
705-474-8252
70 Joseph Street, Unit 302 Parry Sound, ON P2A 2G5
705-746-5801
705-746-2711

Des mesures peuvent être prises pour accomplir cette activité de façon plus sécuritaire si l'école désire organiser une vente de pâtisseries :

- Les personnes présentant des symptômes ne doivent pas participer à toute activité de vente de pâtisseries (y compris la confection et la vente de pâtisseries).
- La salle où les pâtisseries seront vendues devrait être éloignée des zones de rassemblement.
- Limitez le nombre de personnes/tables dans la salle. Les tables et les participants doivent être distanciés physiquement.
- Gérez la circulation dans l'ensemble du secteur de vente (c.-à-d. flèches de direction sur le plancher afin de favoriser la distanciation physique).
- Limitez le nombre de personnes autorisées dans le secteur de vente.
- Tous les participants doivent porter un couvre-visage ou un masque.
- Un désinfectant pour les mains devrait être mis à la disposition des participants et son utilisation devrait être encouragée.
- Tous les articles vendus devraient être préemballés et prêts à vendre (c.-à-d. pâtisseries mises dans des sacs individuels avant leur sortie de la salle).
- Une personne devrait être responsable de recueillir l'argent. Cette personne ne devrait pas manipuler les aliments.

Gestion de la COVID-19 dans les écoles

47. Quelle est la recommandation pour les salles/zones d'isolement pour les élèves qui attendent d'être raccompagnés chez eux?

Un masque médical (niveau 1), une protection oculaire (une visière, lunettes de protection ou des lunettes de sécurité), une blouse et des gants doivent être portés par le personnel qui supervise un élève qui présente des symptômes et qui attend d'être raccompagné chez lui. Le membre du personnel ou les élèves qui présentent des symptômes doivent aussi porter un masque médical, sous réserve d'exceptions raisonnables pour les problèmes de santé. Si les élèves proviennent de différentes cohortes, ils peuvent tous être dans la même zone en portant un masque pendant qu'ils attendent d'être raccompagnés à la maison. Il est préférable que cette zone soit une salle séparée, mais on comprend que toutes les écoles pourraient ne pas disposer d'une telle salle. Choisissez un endroit situé à proximité de l'entrée ou de la sortie, qui peut être désinfecté facilement et qui ne se trouve pas dans une zone très fréquentée. Les trousses d'EPI pour la salle d'isolement et le personnel qui pourrait en avoir besoin doivent être préparées en prévoyant une blouse d'isolement, des gants, une protection oculaire et un masque. La distanciation physique doit être encouragée dans l'ensemble des salles d'isolement/locaux de mieux-être.

Your lifetime partner in healthy living.
Votre partenaire à vie pour vivre en santé.
myhealthunit.ca
Call Toll Free: 1-800-563-2808
345 Oak Street West, North Bay, ON P1B 2T2
705-474-1400
705-474-8252
70 Joseph Street, Unit 302 Parry Sound, ON P2A 2G5
705-746-5801
705-746-2711

48. Dans quelles circonstances un élève ou un membre du personnel devrait-il s'auto-isoler et être renvoyé chez lui? Qu'en est-il des personnes souffrant d'allergies saisonnières ou de maladies chroniques présentant des symptômes qui figurent sur l'auto-évaluation?

Les enfants éprouvent souvent des symptômes légers ou inhabituels de COVID-19 ou ils pourraient ne manifester aucun symptôme. Le personnel et les élèves devraient faire un dépistage de la COVID-19 chaque jour avant de se rendre à l'école. Si un membre du personnel ou un élève présente un ou plusieurs symptômes (nouveaux ou qui s'aggravent et qui ne sont pas attribuables à un problème de santé préexistant ou à des allergies saisonnières), il est important qu'il porte immédiatement un masque médical, qu'il se place en isolement et qu'il retourne à la maison. L'école devrait ensuite communiquer avec un parent ou tuteur/tutrice afin de venir chercher l'élève tout de suite. Les élèves plus âgés peuvent marcher ou prendre leur voiture pour se rendre chez eux. Les élèves ne doivent pas prendre le transport en commun ni l'autobus scolaire.

Les enfants et le personnel n'ont pas besoin de rester à la maison et de se placer en isolement si les symptômes sont attribuables à un problème de santé préexistant ou à des allergies saisonnières, et que leurs symptômes ne sont pas nouveaux ou ne s'aggravent pas. Les membres du personnel sont encouragés à utiliser cet outil de dépistage de la COVID-19 pour déterminer si les symptômes d'un enfant ressemblent à ceux de la COVID-19.

Le personnel, les élèves ou les parents, tuteurs/tutrices sont encouragés à utiliser l'Outil de dépistage de la COVID-19 pour les écoles et les services de garde d'enfants pour obtenir des renseignements sur le moment où ils peuvent retourner à l'école.

Si vous avez des questions, veuillez appeler le Centre d'appels pour la COVID-19 du Bureau de santé au 1 844 478-1400.

49. Quel processus les écoles devraient-elles suivre pour faciliter la recherche des contacts?

Des données concernant les élèves et les membres du personnel enseignant dans chaque cohorte devraient être tenues à jour aux fins de la recherche des contacts. Demandez au personnel de tenir un registre et de consigner toute autre interaction qui pourrait être considérée comme étant un contact étroit. Une fiche de recherche des contacts doit être tenue à jour pour les élèves qui retournent chez eux en raison de symptômes rattachés à la COVID-19. Cette liste doit être envoyée au Bureau de santé. Il est possible de déclarer une éclosion d'infections respiratoires comme précurseur d'un cas de la COVID-19 déclaré positif s'il y a un plus grand nombre d'élèves qui sont renvoyés à la maison en raison de maladie. Dans l'éventualité d'un cas confirmé, le Bureau de santé communiquerait avec l'école aux fins de recherche des contacts. Les données

Your lifetime partner in healthy living.
Votre partenaire à vie pour vivre en santé.
myhealthunit.ca
Call Toll Free: 1-800-563-2808
345 Oak Street West, North Bay, ON P1B 2T2
705-474-1400
705-474-8252
70 Joseph Street, Unit 302 Parry Sound, ON P2A 2G5
705-746-5801
705-746-2711

demandées comprendraient les noms et les coordonnées des contacts étroits (élèves dans la cohorte, frères et sœurs de l'élève testé positif et tout membre du personnel considéré comme ayant eu un contact étroit avec cet élève ou cette cohorte).

50. Que se passe-t-il si un élève ou un membre du personnel reçoit un résultat positif au test de la COVID-19?

S'il y a un cas positif confirmé de la COVID-19, le Bureau de santé avisera le conseil scolaire désigné qu'un membre d'une communauté scolaire a obtenu un résultat positif au test de la COVID-19.

Le Bureau de santé procédera à la recherche des contacts et communiquera avec chaque personne qui a été désignée comme ayant été en contact étroit avec la personne ayant obtenu un résultat positif. Cela comprend la recherche des contacts pour les points de contact dans la salle de classe, à l'école, dans l'autobus, les programmes avant et après l'école, etc. Le Bureau de santé travaillera en étroite collaboration avec le conseil scolaire pour obtenir des renseignements clés concernant le personnel et les élèves qui sont requis aux fins de recherche des contacts (p. ex. dossiers d'assiduité, listes de classe, coordonnées à jour pour les parents et tuteurs/tutrices, personnel et élèves, etc.).

Si un membre de la communauté scolaire (employé ou enfant) est déclaré positif à la COVID-19, il doit s'auto-isoler, ce qui veut dire qu'il ne peut se présenter à l'école en personne pendant au moins 10 jours depuis la date de l'apparition des symptômes ou la date du test, selon qu'il est symptomatique ou asymptomatique. Le Bureau de santé suit les protocoles établis dans les documents d'orientation en cas d'éclosion du Ministère.

Your lifetime partner in healthy living.
Votre partenaire à vie pour vivre en santé.
myhealthunit.ca
Call Toll Free: 1-800-563-2808
345 Oak Street West, North Bay, ON P1B 2T2
705-474-1400
705-474-8252
70 Joseph Street, Unit 302 Parry Sound, ON P2A 2G5
705-746-5801
705-746-2711